

Forum citoyen

La création d'une association, c'est l'occasion de nous rassembler plus largement afin de donner un nouveau souffle à nos actions. Dans la période difficile que nous traversons et face à une politique locale très réactionnaire, Forum Citoyen a l'ambition d'apporter une réponse en faisant de la politique de terrain, de la politique de citoyens.

BULLETIN D'ADHÉSION 2017

Nom(s):

Prénom(s) :

Adresse : _____

Fixe : _____

Portable : _____

Mail : _____

Adhésion individuelle : 6 € 12 €

Adhésion couple : 20 € (Cocher la case choisie)

Autre montant : _____ € (Indiquer la somme)

Bulletin d'adhésion et chèque à déposer ou à envoyer à l'adresse indiquée en bas de page, ou à remettre au trésorier, Alain Chevalier, ou à un autre membre du bureau.

Merci à vous !

Le bureau : Patricia Cravic (élue LH); Thierry Cousseau (élu LH et com-com) ; Alain Chevalier (trésorier) ; Michel Hervouet (trésorier-adjoint) ; Yves Cravic (secrétaire) ; Didier Varboom (secrétaire-adjoint) ; Marie-Aude Chabot (vice-présidente) ; Daniel Charrier (président).

Extrait des statuts de Forum Citoyen

ARTICLE 2 – Objet de l'association

Cette association a pour objet d'être un espace de réflexion, d'expression et d'échanges pour les habitants du Pays des Herbiers. Elle intervient prioritairement dans le domaine de l'action publique locale, au niveau de la communauté de communes et des huit communes du pays : Beaufort, Les Epesses, Les Herbiers, Mesnard-la-Barotière, Mouchamps, Saint-Mars-la-Réorthe, Saint-Paul-en-Pareds et Vendrennes. Elle souhaite également tisser un réseau citoyen au-delà du Pays des Herbiers, en partenariat avec les associations équivalentes du Pays du Bocage notamment.

FORUM CITOYEN est porté par des valeurs de gauche, humanistes, républicaines et citoyennes. Son souci est celui du bien commun. Elle vise un développement socio-économique harmonieux pour tous, axé sur des préoccupations sociales et écologiques, où l'économie est au service de l'homme. Pour cela, elle est particulièrement attentive aux questions sociales et de solidarité, de qualité de l'environnement, d'économie verte, sociale et solidaire, d'épanouissement individuel, d'éducation populaire, de citoyenneté, de démocratie participative, d'ouverture à d'autres populations, du vivre ensemble et de laïcité.

Le domaine premier d'intervention de l'association est celui de la vie quotidienne des habitants du pays via la gestion effectuée par les 8 communes et la communauté de communes, ainsi que les dossiers locaux portés par les associations de ce territoire ou ceux qu'elle serait amenée à ouvrir elle-même.

Pour l'association, cela peut impliquer notamment :

- la recherche de documentation ;
- l'organisation de rencontres, conférences, débats autour de thèmes entrant dans les objectifs de l'association et ouverts à l'ensemble de la population ;
- la participation à la vie publique : conseils municipaux, conseils communautaires, réunions thématiques, etc.
- l'organisation de manifestations publiques notamment festives et/ou culturelles.
- l'engagement dans l'action politique, notamment lors des différentes échéances électorales : élaboration de programmes, désignation de candidates ou de candidats, recherche de soutien auprès des partis se situant clairement dans les axes définis ci-dessus, ... ;
- la communication avec la population via la rédaction et la diffusion d'un journal papier ou électronique, la gestion d'un blog et/ou d'un site web, la diffusion de communiqués de presse, l'intervention dans les réseaux sociaux et tout autre moyen approprié ;
- toute action en justice en vue de défendre des intérêts et des objectifs en conformité avec son objet et ses statuts ;

Vous pouvez retrouver le contenu complet des statuts, sur notre site dans la rubrique Qui sommes nous